

Zeitschrift: Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari

Herausgeber: Société suisse des traditions populaires

Band: 44 (1954)

Artikel: Le pressoir

Autor: Follonier, J.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1005674>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

- 1 potat de cloche d'environ 5 écuelles,
- 1 chaudière tenant un bon seau,
- 1 petit «chadiron»¹ de cuivre,
- 1 «casse»² de fer avec les «chambes»³ de fer,
- 1 «esquimoire»⁴ de «laton»⁵,
- 1 «trin»⁶, s. f.
- 1 hoge de plaine⁷, avec les «pamailles»⁸ et sans «sarrure»,
- 1 «cramail»⁹.

Les parties ont stipulé cela loyalement et ont juré et se sont touchés corporellement en la main du notaire¹⁰.

Le pressoir

Par J. Follonier, Euseigne

Civilisation paysanne. Ces deux mots deviennent réels à mesure qu'on pénètre dans les multiples manifestations de la vie villageoise. Cette communauté est vraiment une communauté humaine, avec des besoins égaux. Il y a dans un village toutes sortes d'échanges desquels est exclu l'argent. Il y a vraiment une vie en commun. On possède un four banal où chacun fait cuire son pain. On possède aussi un pressoir qui appartient à tout le monde. Nul ne cherche à s'en approprier une part plus grande que le voisin; le pressoir est à tous. Ne serait-ce pas offenser les cendres des morts que de manquer de respect pour cet ordre établi depuis toujours? Ne vaut-il pas mieux être reconnaissant aux générations passées pour tout ce qu'elles ont si soigneusement et patiemment élaboré?

Comme un grand cœur, le pressoir est au centre du village. Personne ne pourrait dire à quel siècle remonte son origine. Car nul règlement ne le régit. Des hommes se sont mis ensemble, autrefois, qui aimaient le vin; ils ont taillé dans la grande bille de mélèze, et, avec la collaboration du charpentier, du tourneur et du maçon, le village posséda son pressoir. Nul ne

¹ *tchādiron*, chaudron, diminutif *tchādirna*.

² *tyès*, *tchès*, casserole, poêle.

³ *tchimb*, jambe, pied.

⁴ *étēmouër*, *étchēmouër*, écumoire.

⁵ laiton.

⁶ trident; *trin* s.f.

⁷ *in ādj dā pyin.n*, un(e) auge en bois de plane, sorte de maie à couvercle (*ādj*. s.m.).

⁸ les paumelles, *lé pāmèl*.

⁹ *krāmèy* s.m. crémaillère de foyer.

¹⁰ L'acte de prébende en question se trouve à Berne, aux archives de l'ancienne Principauté épiscopale de Bâle, B 194. Liasse 20. C'est le plus intéressant de ceux, anciens ou contemporains, qu'il m'a été donné de voir aux Franches-Montagnes.

songea à en écrire l'histoire; peut-être en inspectant bien ces poutres découvrirait-on une date entaillée dans le bois. Mais qu'importe, après tout? La date ne joue pas de rôle; ce qui compte, c'est avant tout le message qui vient du passé, c'est toute l'histoire villageoise inscrite dans ces poutres équarries.

Dans chaque village, on nomme un président. Sa principale fonction consiste peut-être à entretenir le pressoir, à en vérifier l'état avant les vendanges et s'il juge quelques réparations nécessaires, il fait appel à la bonne volonté de quelques villageois qui se plient de bon cœur à remettre le pressoir en état et cela, bien entendu, à titre gratuit.

Chaque villageois peut user librement du pressoir et n'importe quand. Parfois, pour éviter des confusions et même des querelles, parce que ces hommes sont prompts à se battre, le président du village affiche à l'entrée du pressoir la liste des hommes qui, chaque jour, peuvent pressurer leur vendange.

Et viennent les vendanges, ce temps bienheureux. On sort les grosses tines de la cave, on les lave à la fontaine, on prépare la cave avec beaucoup d'amour. Les bossettes, sorte d'outres en cuir, sont à nouveau sorties du grenier. Longtemps avant l'aube, les paysans quittent le village pour se rendre à la vigne. Quand la nuit tombe, on les voit revenir, tirant le mulet sur la longe, parce que la bête est fatiguée, à cause des outres remplies de vendange qui ont pesé lourdement sur son dos, pendant la longue course.

Pendant quelques jours, on laisse fermenter le moût. Puis on «tire la fleur du vin» et ensuite on presse. C'est alors que le pressoir recommence à jouer son rôle. Durant toute l'année, à peine peut-on lui adresser un regard en passant. Mais voilà qu'il reprend de l'importance, qu'il redevient nécessaire à la continuation de la vie. Voilà que se remet à vivre ce grand corps de mélèze, qu'on entend à nouveau les lourdes chaînes frotter contre les angles arrondis des poutres.

Ce travail dure deux à trois semaines, puis le pressoir s'endort à nouveau jusqu'aux prochaines vendanges.

Un autre témoignage éloquent d'un lointain passé si étonnamment présent encore, si utile aux vivants, comme toutes les œuvres des morts.

Folklore et souris

Qui connaît cet engin?

Un fidèle lecteur du Valais nous écrit les lignes suivantes: «... j'ai souvenir d'avoir vu autrefois nos pâtres en montagne fabriquer des trappes très simples avec des bouts de bois et de grosses dalles. Ces trappes étaient très efficaces (contre les rats et les souris) et bien meilleures que celles qui se